

Mur de la Chapelle

Mur de la Chapelle

Le Gette

Rivière

*Fait et dressé par le conducteur
des ponts et chaussées susdigné
Coulmont le 2 Janvier 1863.*

Mcottin



320
18 00
21 00

Rue de



Schelle des à 200.

La



Approuvé pour être au
à l'Ordonnance Royale de ce jour
Bourges, le 14 Avril

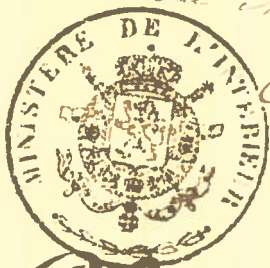
Le Ministre De l'Intérieur
(Signé) C. De Choiseul

Pour copie conforme

Le Secrétaire général

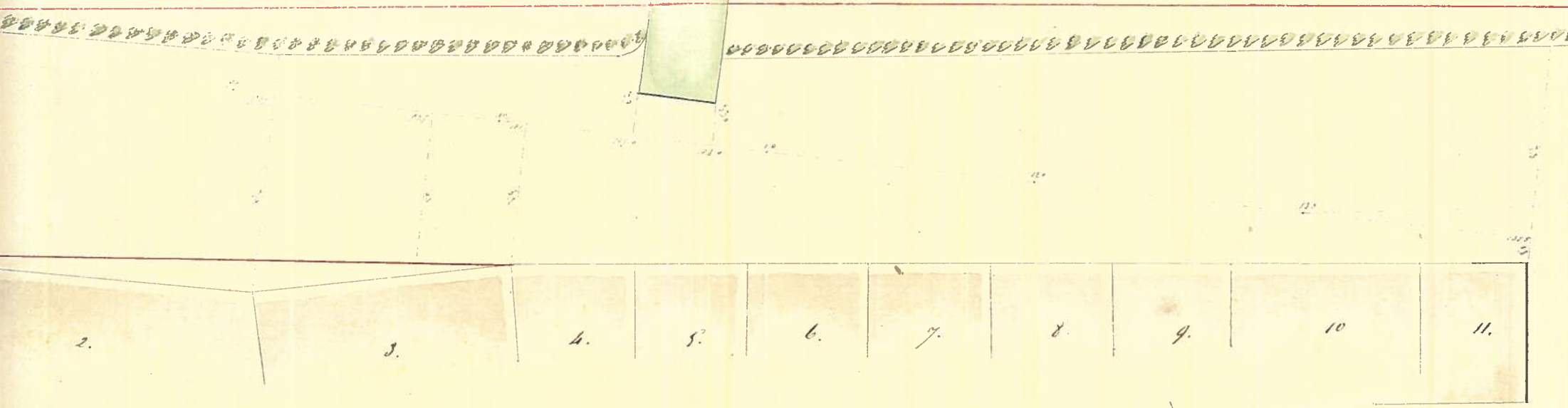
Du Ministère De l'Intérieur

C. Guérin de Launay



Rue du pont aux Chevaux.

Indication



La

Gette

Rivière

être annexé
à ce jour.
14 Avril 1846.
De l'Intérieur,
De Cheus.
conforme.
Maire général
De l'Intérieur.
M. de ...

Lu et approuvé par le Conseil Communal
de la Ville de Gislémont, comme annexé à la
délibération du 24 janvier 1844

L. Bourgmestre-Président

Sur l'ordonnance
Le Maire Communal

[Signature]

[Signature]



Bourgmestre

La Gelle

x.

